



6 septembre 2016



INFORMATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE SUTTON

À la veille d'entamer la dernière année de notre mandat, nous vous présentons certaines données financières ainsi que les projets porteurs qui ont été réalisés ou sont en voie de réalisation. On y retrouve entre autres, l'évolution des revenus, des dépenses, des affectations et de la dette depuis la fusion de la Ville et du Canton, soit une période de 13 ans.

Lors de notre entrée en fonction en novembre 2013, les revenus de la Ville de Sutton étaient de 10 487 654 \$. Depuis le début de notre mandat, nous avons travaillé afin de maintenir un budget sans augmentation et un taux de taxation relativement stable. Comme vous pourrez le constater, notre dernier budget s'élevait à 10 490 488 \$, soit une augmentation de 2 834 \$ si comparé aux réalisations de 2013.

Il est certain que l'augmentation du rôle d'évaluation, qui a passé pour la première fois le cap du milliard de dollars en 2016, a contribué à maintenir un taux de taxes inférieur à celui précédant notre entrée en fonction. Cependant, votre conseil de Ville a dû composer avec des compressions importantes imposées par le gouvernement du Québec et des augmentations des coûts pour les services de la Sûreté du Québec, de la quote-part de la MRC et d'autres dépenses de fonctionnement.

Étant conscients des questionnements concernant la dette de la Ville de Sutton, vous trouverez dans les pages qui suivent l'évolution des emprunts (dette à long terme), leurs échéances ainsi que l'impact qu'aura le financement des dépenses relatives aux grands chantiers initiés.

En septembre 2016, un nouveau rôle triennal sera déposé et en vigueur pour les années 2017, 2018 et 2019. Étant donné que cette mise à niveau entraîne normalement des ajustements de valeurs, à la hausse ou à la baisse, lesquelles varient de secteur en secteur, cela représente un grand défi de rééquilibrer les taux de taxes en fonction des revenus nécessaires au fonctionnement de la Ville.

Les objectifs de votre conseil municipal sont de :

- Rééquilibrer les taux de taxes en fonction des revenus de taxes;
- Continuer à maintenir un niveau de taxation sans augmentation significative pour les contribuables.

C'est avec le même enthousiasme et la même volonté que nous avons dès le début de faire de Sutton une ville où il fait bon vivre que nous continuons notre travail. C'est de façon responsable que la Ville offre le maximum de services possible tout en réalisant des projets jugés importants pour la croissance et l'avenir de Sutton.

Conseil municipal de la Ville de Sutton



DONNÉES FINANCIÈRES 2003 À 2016

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
REVENUS	5 565 339 \$	5 973 014 \$	6 485 992 \$	6 854 708 \$	8 241 328 \$	7 861 170 \$
DÉPENSES ET AFFECTATIONS	5 209 656 \$	5 795 209 \$	6 738 432 \$	6 779 550 \$	7 872 438 \$	7 771 435 \$
SURPLUS/DÉFICIT	355 683 \$	177 805 \$	-252 440 \$	75 158 \$	368 890 \$	89 735 \$
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	1 301 326 \$	2 425 866 \$	3 678 334 \$	2 208 946 \$	5 301 621 \$	2 690 512 \$
DETTE À LONG TERME	3 045 025 \$	3 662 609 \$	4 823 033 \$	7 178 720 \$	7 633 460 \$	9 613 268 \$
POPULATION PERMANENTE	3582	3582	3694	3809	3805	3862
NOMBRE DE LOGEMENTS	2558	2587	2713	2782	2836	2890
RÉSIDENTIEL	269 657 600 \$	276 191 600 \$	378 614 300 \$	394 871 500 \$	405 782 300 \$	587 442 200 \$
INDUSTRIES	1 294 100 \$	1 294 100 \$	772 500 \$	764 100 \$	769 500 \$	679 600 \$
COMMERCES	14 443 300 \$	14 571 300 \$	11 764 400 \$	15 442 200 \$	16 793 600 \$	24 293 200 \$
AGRICOLE	25 826 700 \$	26 455 900 \$	34 401 300 \$	37 989 000 \$	35 693 700 \$	46 610 700 \$
AUTRES	39 976 800 \$	40 192 600 \$	48 943 800 \$	42 298 850 \$	44 607 200 \$	62 569 200 \$
ÉVALUATION IMPOSABLE (AU DÉPÔT)	351 198 500 \$	358 705 500 \$	474 496 300 \$	491 365 650 \$	503 646 300 \$	721 594 900 \$
Harmonisation après la fusion du canton et de la ville (AV: Ancienne Ville / AC: Ancien Canton)						
TAUX DE TAXES						
RÉSIDENTIEL	1,42 (AV)	1,373 (AV)	1,09 (AV)	1,05 (AV)	1,0795 (AV)	0,6010
	0,68 (AC)	0,86 (AC)	0,74 (AC)	0,77 (AC)	0,8453 (AC)	
NON RÉSIDENTIEL	1,77 (AV)	1,723 (AV)	1,44 (AV)	1,40 (AV)	1,4295 (AV)	1,051
	1,115 (AC)	1,16 (AC)	1,065 (AC)	1,127 (AC)	1,1953 (AV)	
TERRAINS VAGUES DESSERVIS	1,42 (AV)	1,373 (AV)	1,09 (AV)	1,05 (AV)	1,0795 (AC)	0,881
	0,86 (AC)	0,86 (AC)	0,74 (AC)	0,77 (AC)	0,8453 (AV)	
INDUSTRIEL	2,17 (AV)	2,123 (AV)	2,01 (AV)	2,02 (AV)	2,03954 (AV)	1,288
	1,535 (AC)	1,56 (AC)	1,60 (AC)	1,61 (AC)	1,6593 (AC)	
AGRICOLE	1,42 (AV)	1,373 (AV)	1,09 (AV)	1,05 (AV)	1,0795 (AV)	0,601
	0,68 (AC)	0,986 (AC)	0,74 (AC)	0,77 (AC)	0,8453 (AC)	
LISTE NON EXHAUSTIVE DES PROJETS D'IMMOBILISATION	Équipements et véhicules / Réfection, pavage, aqueducs, égouts, etc./ Machinerie-outillage					
	Enfouissement réseau câblé					
	Lumières de rues	Caserne des pompiers				Terrains de jeux
		Garage municipal				
		Écocentre/parc				

Évolution des emprunts

Le remboursement complet de ces emprunts se finalisera pendant les cinq prochaines années, entraînant des impacts positifs et diminuant d'autant les charges pour les citoyens.

EAU POTABLE MONTAGNE (N° 57) - AQUEDUC RUE MOUNTAIN (N° 63) - ÉGOUT DÉV. GAGNÉ ET RUE (N° 449)	2016
EAU POTABLE MONTAGNE (N° 91)	2017
ÉGOUT SUTTON JUNCTION (N° 24) - EAU POTABLE MONTAGNE (N° 33) - AQUEDUC RUE PRINCIPALE (N° 53)	2018
ENFOUISSEMENT RÉSEAU CÂBLÉ (N° 59) - PONCEAU WESTERN (N° 527)	2019
ÉQUIPEMENTS VOIRIE (N° 242) - USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (N° 507)	2020
CASERNE DES POMPIERS (N° 66) - VILLAS DES MONTS (N° 77) - AQUEDUC ACADEMY ET RUE (N° 182 : 20 % SECTEUR + 80 % ENSEMBLE)	
USINE TRAITEMENT EAUX USÉES (N° 507) - LUMIÈRES TERRAIN DE SOCCER ET ÉQUIPEMENTS VOIRIE (N° 164)	

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (BUDGET)
8 037 652 \$	8 623 275 \$	9 081 927 \$	9 723 944 \$	10 487 654 \$	10 387 562 \$	10 360 575 \$	10 490 488 \$
7 529 915 \$	7 860 777 \$	8 874 780 \$	9 317 961 \$	9 861 966 \$	9 449 182 \$	9 993 128 \$	10 490 488 \$
507 737 \$	762 498 \$	207 147 \$	405 983 \$	625 688 \$	938 380 \$	367 447 \$	0 \$
1 784 035 \$	437 440 \$	1 241 988 \$	2 663 593 \$	723 450 \$	1 686 427 \$	5 226 333 \$	4 948 870 \$
8 536 169 \$	8 443 118 \$	9 340 950 \$	8 212 950 \$	7 377 000 \$	7 122 100 \$	7 159 200 \$	9 684 700 \$
3818	3818	4047	4032	3965	4049	3943	3981
2911	2959	2998	3022	3042	3030	3052	3082
595 501 500 \$	609 309 900 \$	708 167 600 \$	717 796 800 \$	723 790 600 \$	803 833 800 \$	820 690 100 \$	833 544 300 \$
1 284 400 \$	1 284 400 \$	1 552 300 \$	232 200 \$	232 200 \$	218 000 \$	0 \$	305 600 \$
23 954 200 \$	24 862 700 \$	29 292 000 \$	29 971 700 \$	30 859 700 \$	33 396 200 \$	33 760 200 \$	33 315 500 \$
46 693 600 \$	47 052 200 \$	54 008 500 \$	54 508 000 \$	56 132 400 \$	64 964 600 \$	64 195 300 \$	64 332 600 \$
63 426 700 \$	62 690 800 \$	73 300 900 \$	72 478 000 \$	71 508 300 \$	84 848 400 \$	79 919 600 \$	78 516 600 \$
730 860 400 \$	745 200 000 \$	866 321 300 \$	874 986 700 \$	882 523 200 \$	987 261 000 \$	998 565 200 \$	1 010 014 600 \$
0,538	0,58	0,54	0,58	0,60	0,572	0,579	0,579
0,988	1,03	1,02	1,06	1,08	1,023	1,03	1,03
0,818	0,86	0,82	0,86	0,88	0,835	0,842	0,842
1,225	1,27	1,22	1,26	1,28	1,211	1,128	1,128
0,538	0,58	0,54	0,58	0,60	0,572	0,579	0,579
		Parcs		Écocentre	Réfection Hôtel de ville		
et parcs				Parcs	Parc Goyette-Hill		
					Sentier Village-Montagne		

Emprunts s'échelonnant sur la période 2022 à 2037

ENSEMBLE

Enfouissement réseau câblé (Règl. 51 et 52)
 Lumières soccer et équipements voirie (Règl. 164)
 Camion incendie, camion échelle SSI, rép. 2 véhicules (Règl. 201 et 227)
 Honoraires professionnels et réfection Hôtel de ville (Règl. 231 et 244)
 Équipements voirie (Règl. 242 et 272)
 Lumières terrain de balle (Règl. 247)
 Parc Goyette-Hill - phases II et III (Règl. 255 et 271)
 Trottoirs Maple (Règl. 151)

SECTEURS

Aqueduc Maple (Règl. 147)
 Eau potable Montagne (Règl. 214)
 Puits village (règl. 528)
 Égout Rochers Bleus (Règl. 570)

Hôtel de ville

Au printemps 2014, le conseil municipal a décidé de rénover l'hôtel de ville construit en 1859 ainsi que d'y ajouter une annexe. Cette décision de rénover un bâtiment plus que centenaire a été prise dans l'intérêt des citoyennes et citoyens de Sutton d'aujourd'hui et des générations qui nous suivront.

Les estimés préliminaires du projet étaient de 3 561 012 \$ pour la construction et 236 000 \$ pour les honoraires professionnels. Le ministère des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire (MAMOT) accepte de verser une subvention égale à 65% des coûts admissibles du projet dans le cadre d'un programme d'infrastructures Québec-municipalités.

Au cours des travaux sur le bâtiment de l'hôtel de ville, de nombreux problèmes et des déficiences majeures ont été découverts (maçonnerie défaillante camouflée derrière un nouveau mur de briques, poutres portantes brûlées en partie par un incendie, mais qui avaient été camouflées, un toit par-dessus un autre toit, un problème important d'accumulation d'excréments de pigeons et de chauves-souris, etc.).

Des coûts additionnels (non admissibles dans le cadre du programme de subvention) estimés de 1 145 386 \$ pour la construction et 250 056 \$ pour les honoraires professionnels ont dû faire l'objet de nouveaux règlements d'emprunt afin d'en assurer le financement. La mise en place de ces correctifs est essentielle afin que la partie rénovée de l'hôtel de ville soit sécuritaire et fonctionnel.

Le conseil municipal a révisé l'ensemble des éléments du projet afin d'examiner les possibilités de réduire le coût total. Le coût total des travaux de construction sera de l'ordre de 4 400 000 \$ tandis que les honoraires professionnels se chiffreront aux environs de 486 300 \$, ramenant ainsi le total du projet à 4 886 300 \$, soit un dépassement de 28% du budget initial.

Lors de la présentation du projet initial, le conseil avait annoncé que l'effet sur le compte de taxes serait de plus ou moins 1¢ du cent dollars d'évaluation (30 \$ pour une maison évaluée à 300 000 \$). Le projet révisé coûtera 1,3¢ du cent dollars (39 \$ pour une maison de 300 000 \$).

Malgré cette augmentation des coûts, nous sommes convaincus que ce projet et les nouveaux locaux que nous aurons à Sutton permettront d'ajouter un équipement de qualité au cœur de notre communauté et de maximiser les possibilités d'utilisation des lieux en fonction des besoins actuels et qui pourront évoluer au cours des prochaines décennies.

Estimation du projet révisé

Coût total	Aide financière	Coûts estimés pour la ville
4 886 300 \$	2 374 843 \$	2 511 457 \$
	48,6 %	51,4 %

Sentier Village-Montagne

Afin de compléter l'accès reliant le cœur villageois et la montagne, le sentier Village-Montagne a été inauguré avec le consentement des propriétaires de terrains sur lesquels passe le sentier. Afin que les usagers puissent jouir de ce site de randonnée en toute quiétude et sécurité, la ville a procédé aux étapes suivantes :

- réfection du sentier et travaux d'aménagement,
- acquisition d'enseignes directionnelles,
- engagement relatif à l'entretien et la sécurité,
- acquisition de terrains et obtention des droits nécessaires auprès des propriétaires concernés pour que le sentier Village-montagne soit accessible à tous.

Le lancement du sentier Village-Montagne de Sutton a eu lieu le vendredi 17 juin 2016. De la rue Highland jusqu'à la Marmite aux sorcières, la population peut maintenant profiter d'un magnifique sentier longeant la rivière Sutton.

Ce projet est financé en partie avec le fonds des parcs de la Ville de Sutton et une aide financière de 163 500 \$ provenant du Conseil régional de l'environnement Montérégie Est et de Tourisme Cantons-de-l'Est.

Prochaines étapes :

- Réaliser les travaux pour le prolongement du sentier du chemin Poissant jusqu'à la rue Highland.
- Entretien du sentier Village-Montagne, assurer sa durabilité et protéger la sécurité de ses utilisateurs.
- Assurer la pérennité des aménagements et la rentabilité économique, sociale et environnementale des investissements consentis.

Logements abordables

Afin de renforcer l'attractivité de la municipalité auprès d'une diversité de clientèle et plus particulièrement auprès des jeunes familles, votre conseil a mis en place un programme facilitant l'accès à la propriété dans le périmètre urbain en donnant un crédit de taxe.

La Ville travaille aussi avec la Société d'habitation du Québec pour offrir des logements accessibles à prix abordables. Ce dossier progresse bien, dans l'attente d'une réponse à une demande d'aide gouvernementale.

coût révisé
1,3¢ du cent dollars d'évaluation → (39 \$ pour une maison évaluée à 300 000 \$)

Parc Goyette-Hill

En 2014, la Ville a établi un plan en trois phases afin de se doter d'un environnement propice à la pratique d'activités sportives et récréatives, accessible pour tous dans le noyau villageois.

Le parc Goyette-Hill est un attrait pour nos citoyens et les touristes, mais aussi, pour les nouvelles familles qui souhaitent s'établir dans notre communauté. De plus, il encouragera les saines habitudes de vie, nécessaires à l'épanouissement des jeunes et des moins jeunes.

Phase 1 - 2014

Mise à niveau du terrain de balle

- Estimation préliminaire : 222 978 \$
- Coûts finaux de réalisation : 190 603 \$

Phase 2 - 2015

Terrains de tennis, patinoire, aire de jeux d'enfants ...

- Estimation préliminaire : 742 604 \$
- Coûts finaux de réalisation : 710 252 \$

Phase 3 - 2016/2017

L'ensemble des travaux de la phase 3 du projet du parc Goyette-Hill répondent aux critères pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives.

Travaux prévus pour la phase 3

- Nouveau pavillon - chalet des sports
- Réfection de la zone aquatique : piscine et pataugeoires et installation de jeux d'eau
- Installation de modules durables et plus sécuritaires au parc de planches à roulettes
- Finalisation réseau de sentiers
- Espace intergénérationnel, modules de mise en forme et aire ouverte avec amphithéâtre
- Marquage permanent des terrains de soccer et de balle.

En finalisant le réaménagement du parc Goyette-Hill en 2017, la Ville se dote d'infrastructures permanentes, durables et sécuritaires, tout en étant un lieu convivial et rassembleur pour les citoyennes et citoyens de Sutton d'aujourd'hui et des générations qui nous suivront.

Le 25 août 2016, M. Pierre Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et député de Brome-Missisquoi, au nom du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille, M. Sébastien Proulx, a annoncé une aide financière de 50% des coûts admissibles, et ce jusqu'à concurrence de 1 023 815 \$.

Bien que cette subvention soit disponible, le comité du parc Goyette-Hill envisage plutôt que les coûts de réalisation projetés seront en deçà du coût des travaux estimés.

Entretien réseau routier

Nous avons pour objectif l'amélioration de la qualité des services de voirie et nous sommes à même d'observer des résultats encourageants suite aux mesures que nous avons mises en place. Le comité des travaux publics a été réactif et travaille étroitement avec le service des travaux publics.

Le rajeunissement du parc d'équipement de voirie se poursuit. Les principaux travaux réalisés par secteur sont :

- Chemin Dyer
 - Fondation renforcée sur l'ensemble de la portion asphaltée.
 - Ajout de deux couches d'asphalte.
 - Aménagement d'une troisième voie, réservée aux piétons et aux cyclistes pour plus de sécurité.
- Chemins Woodard et Draper
 - Asphaltage et raccordement stratégique de trois portions de chemin pavé.
 - Travaux de drainage et de structure
- Chemins Delage, Bernier et Boulanger
 - Travaux de correction d'asphalte
- Chemins Bernier, Mon-Louis, Vachon, O'Brien, Poissant, Boulanger, Old Notch et quelques endroits jugés critiques dans le secteur Glen Sutton
 - Améliorations diverses, dont le nettoyage et l'amélioration des fossés.
 - Réaménagement des assiettes de chemins afin d'améliorer la capacité portante et un égouttement moins érosif vers les fossés.
- En continu : reprofilage des accotements de plusieurs chemins pour permettre un drainage efficace et préserver leur capacité structurelle.

Veillez noter que les travaux ci-dessus ont été financés par le budget de fonctionnement, sans aucun emprunt.

Technologie - Application « Voilà! »

- Mise à l'essai de l'application qui permet aux citoyens de rapporter toute anomalie sur le réseau suttonnais par photo et géolocalisation.

Phase 3

Coûts estimés
2 080 545 \$

Aide financière
maximale

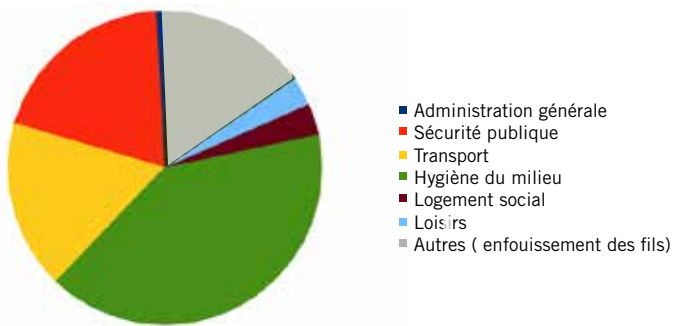
1 023 815 \$

Coûts estimés
pour la ville

1 056 730 \$

Dette totale année 2015

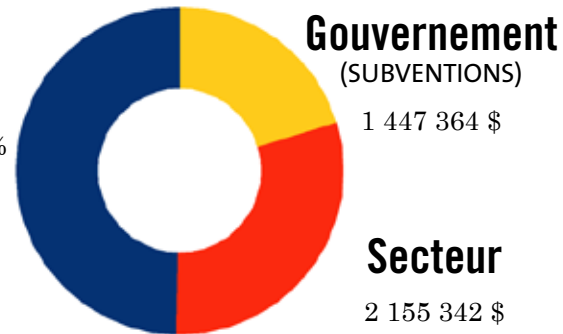
Répartition de la dette par fonction



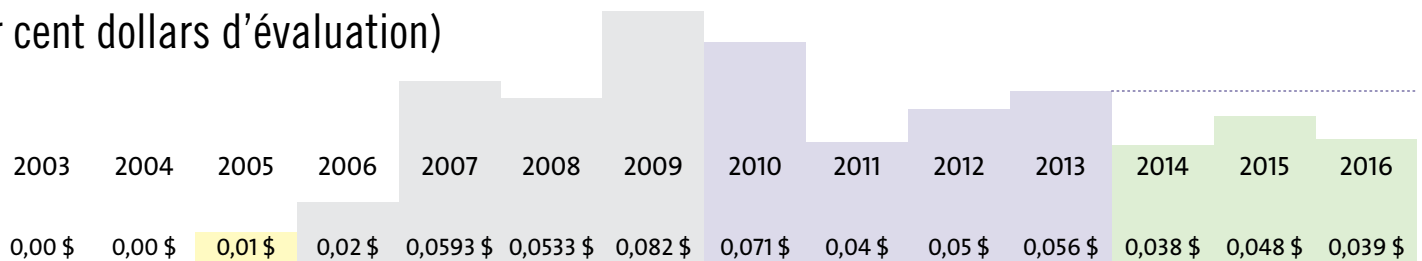
Distribution de la dette totale

Ensemble

3 556 494 \$
Taux : 0,048 %



Évolution du taux de taxes pour la dette à l'ensemble (par cent dollars d'évaluation)



En 2003 et 2004, la dette à long terme était entièrement à la charge de différents secteurs.

La Ville de Sutton est en bonne santé financière et les cycles des taux d'intérêt sont propices à l'investissement.

Sommaire des comparaisons

L'endettement de la Ville de Sutton est largement inférieur à celui des municipalités de la MRC, de la Montérégie et de l'ensemble du Québec.

DONNÉES DE 2014	SUTTON	MRC BROME-MISSISQUOI	MONTÉRÉGIE	QUÉBEC
Endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée	0,72 \$	1,39 \$	1,83 \$	2,10 \$
Endettement total net à long terme par unité d'évaluation	1 586 \$	3 262 \$	5 100 \$	5 757 \$

Référence : Direction générale des finances municipales - *Profil financier 2015 pour la ville de Sutton*
www.mamrot.gouv.qc.ca (Finances, indicateurs de gestion et fiscalité / Profil financier et autres publications)

Projection à long terme

Cette estimation du financement de la totalité des emprunts approuvés pourrait générer une augmentation maximale du taux de la dette à l'ensemble dont l'effet serait équivalent à 3,5¢ du cent.

Toutefois, le conseil municipal ayant pour objectif de maintenir le niveau actuel de taxation, fait des efforts importants afin de limiter les coûts des projets en cours, en plus de continuer une politique de gestion rigoureuse.

La croissance annuelle de l'évaluation imposable contribuera aussi à atténuer l'ajustement du taux imposé pour le remboursement de la dette.

Ensemble

7 558 100 \$

